Programme

CACES-R486-A-R - Formation : Renouvellement du CACES R486 - Conducteur et Surveillant de PEMP - Catégorie A

Durée : 14 heures - 2 jours **Tarif HT :** 610,00 €

Enjeux
Pour l'entreprise et les salariés :
- ➤ Préserver la sécurité des collaborateurs,
- ➤ Répondre aux obligations de l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R486 de la CNAM.
- ➤ Accéder en toute sécurité aux marchés de travaux en hauteur qui imposent le CACES.

Objectifs
Maintenir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation et à la conduite en sécurité des plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) que ce soit en terme de savoir faire ou de prévention des risques.
Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail. Pouvoir obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) aux élévateurs de personnel à nacelle afin de recevoir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur, (ART R 5323-56 du Code du travail) conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 486 de la CNAM.

Public visé
Toute personne ayant déjà conduit ou surveillé une plateforme élévatrice mobile de personne.

Prérequis
Médicalement apte, avoir minimum 18 ans et maîtriser la langue française, avoir le savoir de base en calcul;
Venir avec sa tenue de travail et ses EPI.

Matériel nécessaire
Casque avec jugulaire, chaussures de sécurité et paire de gants de manutention.

Description

Théorie :

- Les obligations des constructeurs
- Les obligations des employeurs et les responsabilités des constructeurs CIVILE/PENALE
- Les catégories de machine
- Les avantages et inconvénients de chaque catégorie
- Les différents organes d'une PEMP
- Les éléments d'adéquation
- Les règles de stabilité et de mise en œuvre
- Distance avec les câbles électriques
- Les règles de conduite et de stationnement
- Les organes de sécurité et de vérification à effectuer
- Procédures de secours
- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Utilisation des EPI

Pratique :

- Prise de poste sur l'appareil
- Vérification des sécurités
- Stabilisation (nacelle de catégorie 1A)
- Manœuvre en mode translation (nacelle 3A)
- Procédure de sauvegarde
- Fin de poste
- Opérations de maintenance de son ressort

Utilisation des EPI, évaluée en théorie et en pratique avant le passage du test CACES :

- Norme, conformité, VGP
- Composition d'un système d'arrêt de chute
- Port du harnais : mode d'emploi, force choc, facture chute, tirant d'air

Modalités pédagogiques

Formation sur mesure organisée en intra ou en inter-entreprise pour un maximum de 6 stagiaires de même niveau.

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation :

- Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation
- Questionnaire à choix multiples (QCM) (obtenir minimum 70% de bonnes réponses)
- Examen pratique de manipulation d'une PEMP (obtenir minimum 70% de bonnes réponses)
- Maximum 6 UT de tests pratiques par jour d'évaluation et par testeur

Suivi :

- Attestation de présence individuelle
- Délivrance du CACES R486 CAT A

Profil de l'intervenant

Formateurs experts et certifiés dans la conduite d'engin de levage et de manutention suivant les recommandations de la CNAMTS.
Appartenance à un centre de formation certifié testeur CACES par le Bureau Veritas.

Tarifs 2026 :

Repas sur demande

Informations complémentaires

Libellés de la certification :
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale
Date d'enregistrement de la certification : 18-12-2029
Code : RS7000 https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7000/
Certificateur :INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Les plus

Les taux de réussite 2025 à ce stage est supérieur à 91%.

Votre Contact

Arielle MALUKISA – Tel : +33181690213 – Mail : *amalukisa@afortech.com*